

22 déc 2022 -09:51

## Protection sociale en Belgique: données SESPROS pour la Belgique 2020

Le SPF Sécurité Sociale publie une nouvelle édition de la brochure 'Protection sociale en Belgique: données SESPROS pour la Belgique 2020

Cette brochure présente le Système Européen de Statistiques intégrées de Protection Sociale (SESPROS) et donne un aperçu des dépenses et recettes et le financement de la protection sociale en Belgique et en Europe.

### Crise du Covid-19

Depuis le mois de mars 2020 la pandémie du COVID-19 a causé un choc sans précédent dans les systèmes socio-économiques. Les mesures de soutien ont menées à une pression à la hausse sur les dépenses de protection sociale. Dans cette nouvelle édition, la crise COVID-19 ne sera toutefois uniquement discutée pour la Belgique, puisque lors de la constitution de cette brochure, les données 2020 n'étaient pas encore disponibles pour l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne couverts.

Les dépenses belges de protection sociale ont augmentées sensiblement en 2020 (+9,3%). La crise du COVID-19 a eu une influence forte sur les dépenses pour certaines allocations en matière de Chômage, de Vieillesse, Maladie/invalidité et Exclusion sociale.

La forte augmentation des dépenses de Chômage (+76,3%) et Exclusion Sociale est essentiellement la conséquence des mesures prises par les gouvernements en matière de chômage temporaire afin de contrer les effets de la crise du COVID-19 et de protéger l'emploi. La croissance des dépenses en matière de Vieillesse et Maladie/Invalidité s'expliquent moins clairement. D'une part, à cause de la crise COVID-19 des suppléments aux allocations ont été attribuées, mais d'autre part cette augmentation s'explique également par la continuité du vieillissement malgré tout de la population.

Les recettes de protection sociale ont également fortement augmentées en Belgique en 2020. Cette augmentation s'explique largement par les moyens supplémentaires mis à disposition par les gouvernements afin de financer les mesures prises pour soutenir la population pendant la crise du COVID-19.

En 2021 une diminution graduelle des effets Covid sur les dépenses de protection sociale est attendue. Après la forte augmentation des dépenses de protection sociale en 2020, d'après les

"Early Estimates" les dépenses connaîtront en 2021 une croissance moins rapide. Ainsi, les dépenses de Chômage connaîtraient en 2021 une diminution de 21,65% par rapport à 2020, essentiellement dû à la diminution du nombre de bénéficiaires de chômage temporaire et à une diminution des dépenses liées au droit de passerelle pour les travailleurs indépendants. Les dépenses en matière d'Exclusion sociale devrait également diminuer. Les dépenses de Maladie/Invalidité par contre, augmenteraient de 8,97% par rapport à 2020. Probablement, la reprise des activités de soins vers des niveaux plus 'normaux' après les confinements et l'ajournement de soins en 2020 a probablement un effet important.

## Comparaison avec des pays membres de l'UE

Lors de la rédaction, les données 2020 n'étaient pas encore disponibles pour l'ensemble des pays avec lesquels nous comparons. Toutefois, il va de soi que chez eux, il y a également eu pression à la hausse des dépenses de protection sociale. Beaucoup, pour ne pas dire tous les pays ont pris des mesures similaires afin d'alléger les conséquences de la crise aussi bien dans le domaine de la santé que de celui de l'emploi.

En 2019, les cotisations sociales constituaient la source principale de financement de la protection sociale dans l'EU (57,42% des recettes totales pour l'EU27). En Belgique, les recettes provenant de financement par les employeurs sont au-dessus de la moyenne européenne : 38,18% pour la Belgique contre 35,62% pour l'EU27. En ce qui concerne les contributions des personnes protégées, les chiffres belges sont en dessous de la moyenne européenne (19,76% pour la Belgique contre 21,80% pour l'EU27). En 2019, en Belgique les contributions publiques dépassent la moyenne européenne (39,92% pour la Belgique contre 39,22% des recettes totales de protection sociale dans l'EU27).

Les dépenses pour les fonctions Vieillesse et Maladie continuent de représenter la plus grande partie des dépenses de protection sociale. Les dépenses liées à la Vieillesse sont particulièrement plus élevées en Italie, en France, en Finlande, en Suède et au Danemark (plus de 12% des dépenses totales). En Belgique, ces dépenses se situent juste (11,04%) au-dessus de la moyenne européenne de 10,81% du PIB en 2019. En matière de maladie, la proportion dans les dépenses totales est la plus élevée en Allemagne, aux Pays-Bas et en France. En Belgique, elles se retrouvent également juste en dessous de la moyenne européenne (7,46% vs 7,93%). Pour les fonctions Invalidité, Survie et Chômage par contre, la Belgique dépense un peu plus que la moyenne européenne en 2019.

CONTACT: [press@minsoc.fed.be](mailto:press@minsoc.fed.be)(link sends e-mail)

Consultez et téléchargez la brochure sur le [site du SPF Sécurité sociale](#)

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale  
Centre Administratif Botanique - Finance Tower  
Boulevard du Jardin botanique 50/100  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Sofia Ati Allah  
+32 473 13 13 29  
[press@minsoc.fed.be](mailto:press@minsoc.fed.be)